



## Plan de Travail 2022

*Projet de Promotion de développement des Ecovillages*

*Entre*

*Le Gouvernement de la République Togolaise*

*Et*

*Le Programme des Nations Unies pour le Développement*

Handwritten signatures in blue ink, including a large stylized signature and a smaller one.

Priorité du Pays : consolider le développement social et renforcer les mécanismes d'intégration (pilier 3 du Plan National de Développement)

**EFFET 2 de l'UNDAF** : D'ici 2023, les populations des zones vulnérables ont accru leur résilience aux changements climatiques et aux risques de catastrophe et ont un accès équitable à un environnement de vie décent et à des ressources naturelles et énergétiques durables.

**Réalisation correspondante au Plan stratégique** : faire face aux situations de crise et accélérer la reprise grâce à des solutions intégrées de gestion de crise

**Produit 3.2 du CPD** : Solutions retenues pour assurer l'accès universel à des sources d'énergie non polluante, abordable et durable.

**Produit 3.3 du CPD** : Les moyens des communautés vulnérables qui vivent dans les zones fortement exposées aux risques naturels sont renforcés afin qu'elles puissent s'adapter aux effets futurs des changements climatiques ainsi qu'aux catastrophes.

**Partenaire de réalisation** : Ministère de l'Environnement et des Ressources Forestières.

**Autres partenaires** : Les ministères sectoriels impliqués et la société civile.

#### Description

En dépit de la grande diversité de ses écosystèmes, le Togo est confronté aux problèmes environnementaux majeurs caractérisés par la dégradation continue des ressources naturelles engendrant la baisse de la productivité agricole et la fragilisation des écosystèmes. Cette situation est, en grande partie, imputable à une gestion peu rationnelle des ressources naturelles du fait de la pauvreté et des modes de production non durables.

Pour faire face à ces défis, le gouvernement togolais, avec l'appui du PNUD, a entrepris depuis 2014, une initiative pilote de développement local intégré à travers le concept innovant d'Écovillages dans deux villages de la région maritime : le village de Donomadé dans la préfecture de Yoto, et Andokpomey dans la préfecture de l'Avé.

Cette stratégie novatrice, fondée sur l'intégration dans une même approche de lutte contre la pauvreté à s'appuie sur la promotion des énergies renouvelables, la maîtrise de l'eau et développement des moyens d'existence durable.

Au vu des changements transformationnels induits cinq (05) nouveaux sites d'écovillages sont identifiés dans le cadre du projet de développement des écovillages pour initier le processus de passage à l'échelle.

Cette phase de mise à échelle s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre du programme national des Écovillages en lien avec l'UNDAF, le programme pays 2019-2023 du PNUD et s'aligne bien sur les priorités nationales du PND du Togo.

**Période couverte par le Programme** : 2019-2023

**Titre de l'intervention** : Développement des Écovillages.

**Code budgétaire** :

**Durée du projet** : 4 ans

**Budget estimatif sur 12 mois** : 1,261,990 \$US

<input type="checkbox"/> Gouvernement	347,990
<input type="checkbox"/> Budget ordinaire	<b>914,000 \$US</b>
<input type="checkbox"/> Autres sources	0



**Approuvé (Partenaire de réalisation): Katari FOLI-BAZI**

**Ministre de l'Environnement et des Ressources Forestières**



**Approuvé (PNUD):**

**Mr Aliou Mamadou DIA**

**Représentant Résident du PNUD**

Produits de CPD	Activités Planifiées	CADRE CHRONOLOGIQUE 2022				PARTIE RESPONSABLE	Source des fonds	Description dans le budget	Budget planifié (USD)
		T1	T2	T3	T4				
<b>COMPOSANTE 1 : GOUVERNANCE TERRITORIALE LOCALE DU DEVELOPPEMENT SOCIOECONOMIQUE ET CULTUREL</b>									
Produit 3.2: Solutions retenues pour assurer l'accès universel à des sources d'énergie non polluante, abordable et durable	Construire 3 salles polyvalentes pour offrir un cadre d'échanges aux jeunes et groupements d'intérêt économique dans les écovillages	X				MERF	PNUD	71300	72 000
Indicateur 3.2.1 : Nombre de ménages ayant respectivement à leur tête une femme ou un homme et vivant dans les zones visées qui ont accès à des sources d'énergie non polluante, abordable et durable	Appuyer le Suivi et contrôle des travaux de construction de salles polyvalentes	X	X			MERF	PNUD	71300	5 000
Niveau de référence (2017) : Ménages ayant une femme à leur tête : 3 096 ; ménages ayant un homme à leur tête : 8 904	Réaliser des études sur le potentiel de réductions d'émissions de gaz à effet de serre dans 5 écovillages		X	X	X	MERF	GVT	71300	38 000
Niveau cible : Ménages ayant une femme à leur tête : 225 ; ménages ayant un homme à leur tête : 325	<b>Sous total composante 1</b>								
<b>COMPOSANTE 2 : ADAPTATION DES SYSTEMES DE PRODUCTION, CROISSANCE INCLUSIVE ET CREATION DURABLE D'EMPLOIS VERTS ET DE RICHESSES</b>									
Mise en œuvre des plans d'investissements des 10 nouveaux écovillages (installation des infrastructures d'eau et d'énergie: Adduction d'eau potable et d'irrigation, Centrale solaire, PTFM et Réseau électrique BT)									
Indicateur 3.2.3: Pourcentage de productrices de charbon de bois qui se convertissent à d'autres activités leur rapportant des revenus substantiels	Réaliser une mini adduction d'eau potable et d'un poste d'au autonome pour l'irrigation dans un des dix nouveaux écovillages identifiés 2021	X	X	X		MERF	GVT	71300	40 000
Niveau de référence (2017) : 0 Niveau cible : 50 % par rapport à la situation dans les écovillages et 0,15% par rapport au niveau national	Réaliser des mini réseaux solaires, de plateformes multifonctionnelles alimentées par de centrale solaire dans 5 des 10 nouveaux écovillages	X	X	X		MERF	PNUD	71300	600 000
Source des données : Rapport annuel du Ministère de l'Environnement, du développement durable et de la protection de la nature									
Source des données : Rapport annuel du Ministère de l'Environnement, du									

développement durable et de la protection de la nature	<b>Sous total composante 2</b>									<b>640 000</b>	
	Produit 3.3 : Les moyens des communautés vulnérables qui vivent dans des zones très exposées aux risques naturels sont renforcés afin qu'elles puissent s'adapter aux effets futurs des changements climatiques ainsi qu'aux catastrophes.		<b>TOTAL Produit 3.2</b>							<b>755 000</b>	
<b>COMPOSANTE 3 : Utilisation durable des ressources naturelles et conservation communautaire des écosystèmes</b>											
Indicateur 3.3.1 : Nombre de villages qui pratiquent la gestion durable des ressources naturelles et des forêts et respectent les écosystèmes aux fins d'une plus grande résilience	Mettre en place 2 stations piscicoles en vue de redynamiser les AGR dans les écovillages et pour la reconversion des carbonisateurs				X	X		MERF	PNUD	72100	120 000
	Installer des unités de production d'asticots de mouches soldates pour l'intégration de la farine d'asticots dans l'alimentation de l'élevage des poissons dans 2 villages				X	X		MERF	PNUD		12 000
Niveau de référence (2017) : 200 Niveau cible : 300 dont 7 écovillages	Mettre en place 80 ha de plantations communautaires et développer des activités de maraichage sur des périmètres agroécologiques (matériels et équipement de production) pour la reconversion des carbonisateurs et la création d'AGR aux jeunes et femmes dans les 10 nouveaux écovillages								PNUD	72100	20 000
					X	X		MERF	GVT		169 600
<b>Total Produit 3.3</b>										<b>321 600</b>	
Gestion du projet, Suivi-évaluation, visibilité et communication	Organiser des réunions des comités techniques régionaux sur planification, réunion bilan et suivis des activités dans les écovillages				X			MERF	PNUD	72100	15 000
	Mission de suivi des activités écovillages								GVT		10 000
	Appui de l'unité de coordination en fourniture et matériel de bureau				X			MERF	PNUD		5 000
									GVT		2 400

Acquérir du matériel roulant pour la coordination	X	X				MERF	GVT	40 000
Carburant pour le fonctionnement de la coordination	X	X	X	X		MERF	GVT	11 530
Complément de salaire pour le personnel du projet	X	X	X	X		MERF	GVT	36 460
Participation à des rencontres internationales sur les Ecovillages			X	X		MERF	PNUD	5 000
Réaliser des supports de communication pour la visibilité des écovillages	X			X		MERF	PNUD	10 000
Rencontre de capitalisation sur les écovillages								
Assistance technique pour la mise en œuvre du projet	X	X	X	X		MERF	PNUD	50 000
<b>Total gestion de Projet, suivi-évaluation</b>								
<b>TOTAL GLOBAL</b>								
<b>PNUD</b>								
<b>GVT</b>								
								<b>185 390</b>
								<b>1 261 990</b>
								<b>914 000</b>
								<b>347 990</b>

*i. Risques et hypothèses*

Risques	Niveau	Mesures d'atténuation
<b>La pandémie COVID 19</b>	<b>Moyen</b>	<b>Respect des mesures barrières</b>
Faible collaboration des structures techniques dans la réalisation des activités relevant de leur domaine de compétence	Moyenne	Implication directe des structures sectorielles dès le lancement du projet. Les structures techniques telles que le programme national des plateformes multifonctionnelles, le ministère de l'énergie, le ministère de l'eau, le ministère de l'agriculture et l'école Supérieure d'agronomie, seront membre du comité technique et des comité régionaux. Appuis des personnes ressources, des jeunes diplômés volontaires
Faible adhésion des parties prenantes à l'approche écovillage	Moyen	Le projet mettra l'accent sur l'approche participative dans toutes les activités pour mettre les populations au centre des activités du projet pour assurer leur appropriation
Faible mobilisation des ressources pour la mise en œuvre des activités du projet	Moyenne	Les ressources TRAC constituent un « seed money » permettant de faciliter le développement du partenariat. La rencontre envisagée entre le Gouvernement et les PTF pour le financement du PND devra également contribuer à la mobilisation des ressources
Ressources financières insuffisantes pour la mise en œuvre complète des activités	Moyenne	Utilisation efficace des ressources allouées au projet ; Plaider pour la mobilisation de partenariats et de ressources supplémentaires
Lentement dans la mise en œuvre des activités du projet	Moyenne	Réalisation d'activités réalistes et anticipation des activités à mettre en œuvre pour réduire les retards

